

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 31 AOUT 2017 A 20H00

L'an deux mil dix-sept, le jeudi 31 août à vingt heures,

Le conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Serge POINTEAU.

Date de la Convocation et d'affichage : 28/07/2017

Présents : MM. POINTEAU Serge – MEIGNAN Roland - GUENERY Sandrine - LANDAIS Linda - TOURATIER Tony – DURAND Katia

Excusés : - BELLEY Fabien - FERRE Sylvie - BORDEAU Dominique - André LAUNAY - ROUEIL Samuel

Secrétaire de séance : Katia DURAND

1. Procès-verbal de la séance du 06/07/2017

Le procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 06 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Réhabilitation et extension de la salle communale : Maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des travaux effectués par Couleurs d'Anjou, maître d'œuvre retenu pour les travaux de rénovation et d'extension de la salle communale.

Une réunion a eu lieu entre M. le Maire, M.MEIGNAN, 1^{er} adjoint et M.BRUNET de Couleurs d'Anjou. Une proposition va être faite concernant une proposition de travaux dans les prochains jours.

3. Décision modificative du budget communal

M. le Maire propose de modifier le budget communal de la sorte :

INVESTISSEMENT DEPENSE :

2151 Réseaux de voirie :	+ 4000 €
2135/109 : Cimetière :	- 2000 €
2135 : Installation générale :	- 2000 €

FONCTIONNEMENT DEPENSE :

6573 : Subvention de fonctionnement :	+ 300 €
60632 Fournitures petit équipement :	+ 2000 €
022 Dépenses imprévues :	- 2300 €

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la décision modificative du budget communal telle que présentée par le Maire.

4. Subvention au CCAS

Monsieur le Maire propose de statuer sur le montant de la subvention à attribuer au CCAS pour 2017. Il fait part que le CCAS va venir en aide à une famille de la commune, en difficultés.
Il propose de verser sur le budget du CCAS la somme de 1100 €. Pour rappel en 2016, la commune avait versé 800 €.

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention d'un montant de 1100 € au budget du CCAS.

5. Questions diverses :

Décoration de Noël : L'entreprise Comptoir des illuminations a procédé à la réfection de quatre décors étoilés. Le montage des illuminations est prévu fin octobre.

Le Maire et André Launay ont reçu M. Bruno LONGA, technicien du Centre National de la Propriété Forestière, délégation Bretagne, Pays de la Loire à la Maison des agriculteurs de Laval.. Il a fourni des conseils pour la gestion des parcelles boisées pouvant servir de support pour la manifestation prévue en 2018 « Arbre en Tête ».

Une réunion pour l'organisation de la manifestation est prévue le 5 septembre prochain.

Un nid de frelon a été découvert aux étangs. M.THOMY de Simplé est intervenu.

Très bonne fréquentation au niveau de la pêche aux étangs. Le règlement sera revu pour stipuler l'âge minimum des enfants qui paient leur gaule.

Barbecue aux étangs : Il ne reste plus qu'une seule grille. Il pourrait être envisagé d'entreposer la grille dans le local technique et de ne la proposer qu'aux locataires de la Halle.

Opération Argent de poche : Cinq jeunes ont participé à l'opération qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Les jeunes étaient très motivés et ont très bien travaillé. Ils ont aidé à débarrasser l'atelier avant le début des travaux.

Réunion de voirie avec PIGEON TP pour les travaux de point à temps qui seront effectués en septembre.

Séance levée à 21H15